



Comité SEM

**CHALLENGE SEM DE PECHE
DU 14 AU 15 AVRIL 2017
AU CENTRE OMNISPORT DE VICHY**



Union Sportive Des Cheminots De France - Comite Sud Est Méditerranée

54 Avenue Berthelot 69007 Lyon - Tél : 04.72.73.31.72 Fax : 04.72.72.90.33

www.uscf-sem.ydg.fr

sem.uscf@wanadoo.fr



CHALLENGE SEM DE PECHE DU 14 AU 15 AVRIL 2017 AU CENTRE OMNISPORT DE VICHY

Union Sportive Des Cheminots De
France
Comité Sud Est Méditerranée
54 Avenue Berthelot 69007 Lyon
Tél. : 04.72.73.31.72 / Fax :
04.72.72.90.33
SNCF : 541 175
sem.uscf@wanadoo.fr / www.uscf-sem.fr

PROGRAMME

VENDREDI 14 avril 2017

DEBUT DE LA PRISE EN CHARGE

12h00	Rendez vous au parking du palais du lac (carte: repère vert) Contrôle des licences, carte de pêche, et cartes SNCF, présentation saison et parcours, tirage au sort).
12h30	Déjeuner au centre omnisports
13h45	Installation sur le parcours « pont de Bellerive »
15h20	Amorçage
15h30	Début de la 1 ^{er} manche
18h25	5 dernières minutes
18h30	Fin manche
19h45	Diner au centre Omnisports

SAMEDI 15 avril 2017

06h30	Petit Déjeuner
07h00	Installation sur les places de pêche
08h20	Amorçage
08h30	Début de la 2eme manche
11h25	5 dernières minutes
11h30	Fin de la manche. Restitution divers documents.
12h15	Palmarès et remise prix
12h45	Déjeuner centre omnisports
14h00	Transfert à la gare.

FIN DE LA PRISE EN CHARGE

ADRESSE UTILE

LIEU DE LA COMPETITION :

1) Pont de Bellerive sur Allier

HEBERGEMENT / RESTAURATION :

OTT Vichy Sports
Centre omnisports BP 03201 Vichy cedex
Tel : 04.70.59.51.00



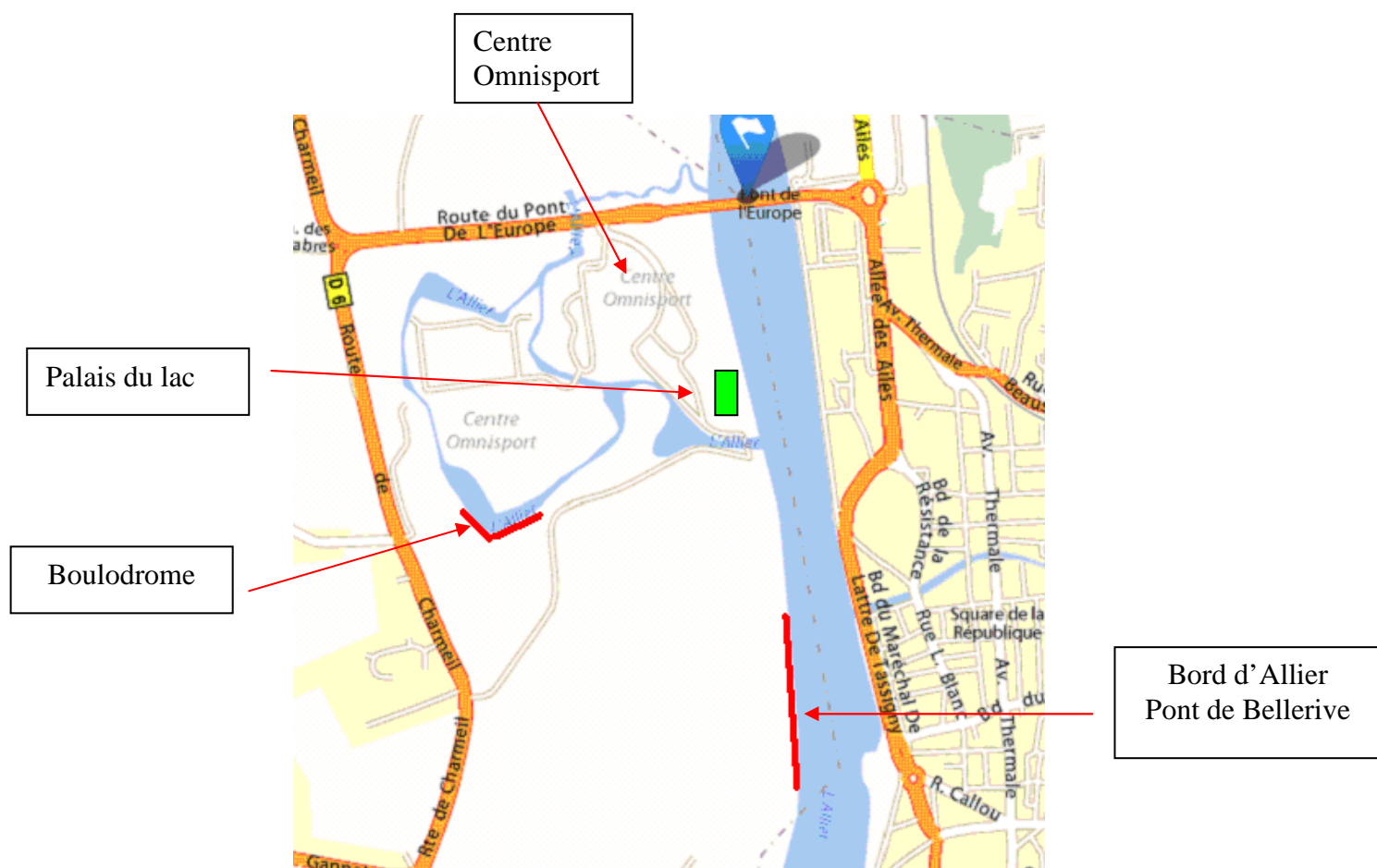
Union Sportive Des Cheminots De France - Comite Sud Est Méditerranée

54 Avenue Berthelot 69007 Lyon - Tél : 04.72.73.31.72 Fax : 04.72.72.90.33

www.uscf-sem.ydg.fr

sem.uscf@wanadoo.fr

La réalisation de ce concours se fait grâce a l'aide de l'AAPPMA de Vichy,
Sa présidente Mr LEONARD et la municipalité de Vichy et des différents sponsors.



Conditions de pêche :

Parcours 1 : Pont de « Bellerive »

Parcours sur un lac artificiel dans la rivière Allier. Courant moyen et profondeur stable d'environ 4m. Niveau de l'eau soumis au niveau du barrage.
Berge en dur avec jardinière en béton limitant l'accès au bord de l'eau
(Obligation de passer par dessus pour accéder à la bordure)

Poisson présent : gardon, brème, poisson-chat

Bordure en
béton



Réglementation du challenge (valable pour tous les parcours):

Berge en dur ou en herbe suivant le parcours.

Chariot conseillé

Esches 1l dont ½ de fouillis

Amorce 12 litres terre comprise

Canne limitée à 13 mètres et canne bolognaise limitée a 8 mètres

Classement au poids et poisson pesé vivant

Poisson chats dans un seau

Championnat soumis a la réglementation fédérale.

Pour les réservations et les inscriptions au challenge retournez les fiches d'inscription au SEM et contactez :

Ulric FAUDIN : ulric.faudin@sncf.fr ou 06.87.46.16.27

Alain DOROTTE: alain.dorotte@sncf.fr ou 06.15.85.24.61